

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2019

INFORMATIONS COMMUNALES N° 04/2019

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Michel MONTMEAS Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINÉ, Michèle ROUBIN, Stéphane RECORs, Marie-France AVALLET, Noëlle DE MARIA, Pascale BRECHARD, Frédéric FRANCE, Isabelle OLIVER

Excusés : Laurent SOY, Sébastien SCHNEIDER, Vincent DELLOYE, Diane MOURIER.

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 27 mai dernier, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

⇒ **Travaux divers**

Les travaux sur l'ancienne Mairie qui l'ont transformée en 2 logements sont terminés et les 2 logements sont occupés.

Les travaux à venir, cette année, sont la rénovation de la Maison du Temps Libre, en vue d'une transition écologique en changeant les huisseries, en isolant le toit, en changeant le système de chauffage et électrique, et en agrandissant l'office en utilisant l'ancienne salle de réunion, qui ne sert pratiquement plus depuis l'existence de la salle des associations et depuis qu'il n'y a plus de TAP pour l'école. L'appel d'offres aux entreprises va être lancé durant le mois de juin, pour que les travaux commencent le 19 août et se terminent fin novembre 2019.

Ont été envisagés les travaux à venir :

- Création d'un cheminement doux (trottoir et accès) en contrebas de l'école pour pouvoir aller en toute sécurité jusqu'au 1^{er} virage de la montée de St Cyr à partir du carrefour de La Chapuisse
- Travaux dans l'Eglise : peintures intérieures, refonte de l'électricité, façade ...
- Ancienne salle des jeunes : étude pour convenir de sa future destination : salle de réunion, logement ?
- Equipement jeu de boules au stade du Lacat (n'oublions pas nos anciens !)

⇒ **Parc du Pilat**

Rappelez-vous, le 18 décembre 2017, en conseil municipal, nous avons délibéré pour adhérer au Parc Naturel Régional du Pilat. Et enfin, nous avons reçu l'accord ministériel prenant acte de notre adhésion !

A partir de maintenant, nous pouvons dire que la commune de St Cyr fait partie du Parc du Pilat !

Quels impacts : déjà, une cotisation de moins de 500€ par an, une consultation de leurs services lors du dépôt de permis de construire, mais surtout une aide pour la création de sentiers de randonnée, une aide pour tout ce qui concerne la biodiversité ou tout simplement pour l'intégration de notre commune dans l'équilibre de la nature ...

Et également, peut-être une aide pour la création du cheminement en dessous de l'école.

⇒ **Office de Tourisme**

Le point d'accueil sur le Parc de Maison Blanche a été réouvert depuis le mois d'avril. Ses horaires d'ouverture sont :

- les samedis et dimanches du 27 avril au 30 juin de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
- du mercredi au dimanche du 1^{er} juillet au 30 septembre de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

Vous pourrez trouver toutes les informations sur ce que vous pouvez faire sur notre territoire, et en particulier des informations concernant la ViaRhôna

⇒ Compte-rendu des commissions de Vienne Condrieu Agglomération

Plusieurs commissions communautaires se sont réunies autour des compétences de l'Agglo. En général, un conseiller ou plus de l'équipe de St Cyr y participe.

Tourisme : Plusieurs réunions ont eu lieu pour construire le futur schéma Touristique de l'Agglomération, intégrant à la fois la rive gauche (l'Isère) et la rive droite (le Rhône) : comment faire connaître notre territoire. On parle de Vienne, ah, en Autriche ? ah, au sud de Lyon ? Le tout étant de trouver notre propre identité !

Agriculture : L'orientation est posée sur le commerce local avant tout, les circuits courts. Un diagnostic agricole a été établi pour porter les points forts de notre territoire et soutenir ses points faibles. Une proposition d'éco-pâturage est faite autour de nous, concernant aussi bien les entreprises que les particuliers : pourquoi ne pas faire appel aux moutons ou poneys pour « tondre » votre herbe ...

Equipements culturels et sportifs : Tout cet été, vous pourrez profiter GRATUITEMENT de séances de Ciné Été dans plusieurs communes de l'Agglo, vous retrouverez les programmes dans le dernier Agglomag

Petite Enfance : Il est possible de louer des équipements particuliers tels que de grandes structures gonflables auprès de l'Agglo, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Agglo ou de la Mairie

Jeunesse : la CCRC avait la compétence Jeunesse (pour les 11 – 17 ans), ce qui n'était pas le cas de ViennAgglo. Cette compétence n'est pas abandonnée sur la rive droite, elle se continuera par un « service commun » entre les 11 communes.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **PLU** : l'enquête publique sur la modification n°1 s'est déroulée du 11 mars au 11 avril sans aucune remarque. La modification est donc adoptée, elle concernait la destination de la zone UBa vers le chemin de Cumelle en zone exclusivement artisanale ainsi que l'adaptation de certains articles limitant les divisions parcellaires des terrains.
- ✓ **SCOT** : une enquête publique est en cours pour la révision du SCOT, elle se déroule, entre autres, au niveau de l'Agglo à Vienne du mercredi 5 juin à 9h00 au vendredi 5 juillet 17h00 inclus.
- ✓ **PDU / PLH / PCAET** : L'Agglo a élaboré son Projet d'Agglo, défini en particulier dans les différents schémas de PDU (Plan de Déplacements Urbains), de PLH (Plan Local de l'Habitat), de PCAET (Plan Climat Air et Energie du Territoire). Leur écriture est en cours, et nouveauté sur le territoire national, ils sont élaborés en concertation entre tous les services, car liés de par leurs objectifs.
- ✓ **Ecole** : Il est prévu, cet été, de repeindre la cantine (ancienne partie, où sont les petits), l'installation de nouveaux panneaux anti bruit et aussi de nouvelles couleurs.
- ✓ **Ecole** : Emilie Laroudie part sous de nouvelles contrées ... Son poste devient donc vacant : 19 heures par semaine d'école, en coupé (garderie du matin, repas de midi et ménage le soir). Toutes les candidatures seront étudiées en mairie.
- ✓ **SUEZ** vous informe que vous pouvez les contacter en ligne au www.toutsurmonreseau.fr, par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h au 0977 408 408.
En cas d'urgence 24h/24, mais exclusivement pour des urgences techniques au 0977 401 131.
- ✓ **Conseil de Développement (CdD)** : Vienne Condrieu Agglomération s'engage dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Instance consultative de Vienne Condrieu Agglomération, le Conseil de Développement (CdD) participe à cette réflexion et s'intéresse plus particulièrement à la qualité de l'air.

Le Conseil souhaite recueillir les avis et suggestions des habitants sur ce sujet de la qualité de l'air via un questionnaire: <https://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Vous habitez sur le territoire de l'Agglomération. Vous êtes donc concerné(e) par cette enquête.

Le CdD vous remercie de prendre quelques minutes pour répondre à ses questions. Le questionnaire sera clôturé le 30 juin, après il sera trop tard.

- ✓ *Moustiques* : Le site *Vigilance Moustiques* met en garde ; la progression du moustique tigre s'accélère en France. A date, nombreux départements sont en vigilance rouge et le Rhône en fait partie. La piqûre de ce moustique est douloureuse et a lieu le jour. Cette espèce est reconnaissable par sa petite taille (5-8 mm) et ses rayures blanches sur les pattes et l'abdomen. Même s'il n'y a pas d'épidémie de Dengue, ni de Chikungunya en France, il est recommandé d'être prudent au retour d'un voyage dans une zone tropicale. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/surveillance-du-moustique-tigre>
- ✓ *Frelon asiatique* : le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un fort impact sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.
Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **Signalez sa présence** (nids ou individus) soit sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique.
Vous trouverez plus d'informations sur le site www.frelonsasiatiques.fr
- ✓ *Zéro pesticides* : notre commune est engagée dans la démarche zéro pesticides. Nos agents n'utilisent plus de désherbants chimiques. Les zones auparavant traitées chimiquement sont maintenant désherbées mécaniquement ou manuellement.
Aussi la présence de végétation sur ces zones va de pair avec ce changement de pratique.
Ces espaces seront nettoyés, leur désherbage prend plus de temps, sachons patienter.
Notre environnement vaut bien de tolérer un peu de végétation.
- ✓ *Pont de Givors* : des travaux seront faits du 30 mai à fin septembre, prévoyant même la fermeture complète du Pont de Givors sur l'A47. Vous trouverez le planning des fermetures dans le futur Agglomag en page 12.
- ✓ Nous faisons appel à votre **esprit civique** pour que *vous respectiez les horaires* fixés et précisés dans l'arrêté préfectoral (n°2015-200, Préfecture du Rhône) concernant le passage de tondeuse ou l'utilisation de tout engin sonore.
Rappel des horaires :

Les jours ouvrables :	de 8h30 à 12h00	et	de 14h30 à 19h30
Les samedis :	de 9h00 à 12h00	et	de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés :	de 10h00 à 12h00		

De même, si vous vivez beaucoup dehors ou que vous ayez une piscine, essayez de ne pas trop faire profiter vos voisins de votre enthousiasme ...
- ✓ *Poubelles* : Par souci de sécurité et plus particulièrement lors des épisodes de vent violent, nous vous demandons de ne sortir vos poubelles que le jeudi soir, pour le ramassage du vendredi matin.
Dès le passage du camion, nous vous demandons de stocker vos poubelles chez vous et de ne pas les laisser sur les trottoirs.
- ✓ *Canicule* : 5 conseils pour prévenir les risques :
 - Buvez fréquemment et abondamment

- *Évitez de sortir* aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais
 - *Rafraîchissez-vous* et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
 - Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un *endroit frais*
 - *Aidez les personnes les plus fragiles* et demandez de l'aide (notamment auprès de la mairie)
- ✓ *Opération « Tranquillité vacances »* : durant toutes les vacances, la Gendarmerie Nationale veille ! Le formulaire de demande individuelle est disponible en mairie ou sur le site www.stcyrsturlerhone.fr
Mais cela ne doit pas vous empêcher de prendre toutes les mesures de sécurité pour éviter cambriolage ou vol durant cette période, étant donné la recrudescence de délits sur les communes voisines.
- ✓ *Transports scolaires 2019/2020* : ouverture des inscriptions aux transports scolaires le **5 juin**, elles peuvent se faire en ligne sur le site: www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (en haut à droite : Transports) ou en allant chercher un dossier papier à l'accueil de l'Agglo à l'Espace St Germain à Vienne et à retourner avant le 12 juillet 2019.